



ANNEXE 3 : CONSIGNES PAR ESPECE

Commentaires sur le statut et le comportement des espèces nicheuses de Bretagne

- Grèbe castagneux** : attention, cette espèce peut nicher tard, les juvéniles sont visibles jusqu'en octobre alors que les premiers rassemblements postnuptiaux sont détectés dès la mi-juillet. Les premiers couples sont cantonnés de bonne heure (février).
- Grèbe huppé** : le schéma est à peu près identique à celui du castagneux, à ceci près que le grèbe huppé peut nicher encore plus tard.
- Grèbe à cou noir** : en principe, les derniers hivernants disparaissent en avril voire en mai et les premiers retours sont notés dès la fin juin. Il faut suivre de très près les oiseaux cantonnés sur les étangs, notamment de l'Esbreton, en mai et juin. Les individus non nicheurs participent aux parades nuptiales. Noter l'effectif maximum d'adultes observés au cours de la saison de reproduction en précisant le nombre estimé de couples.
- Fulmar boréal** : pour cette espèce, les indices de nidification sont presque toujours relatifs à des individus posés pour lesquels se pose la question de savoir ce qu'ils font réellement. Les oiseaux sont présents sur les sites de début décembre à début septembre. Les oiseaux en position de couveurs à partir de la fin mai indiquent des sites apparemment occupés (SAO) qui peuvent être considérés comme des probabilités de reproduction (C6).
- Puffin des anglais** : cette espèce fait l'objet de recherches spécifiques.
- Océanite tempête** : cette espèce fait l'objet de recherches spécifiques.
- Fou de Bassan** : R.A.S.
- Grand cormoran** : la reproduction de l'espèce est facile à prouver, le nid étant le plus souvent bien apparent. Les indices de reproduction sont presque toujours relatifs à la découverte d'un nid.
- Cormoran huppé** : les oiseaux se cantonnent très tôt, en automne, et construisent en février-mars. Normalement, il n'y a pas de problèmes pour détecter les nids occupés et les poussins tant la fiente est abondante. Les indices de reproduction sont presque toujours relatifs à la découverte d'un nid.
- Butor étoilé** : actuellement un peu plus abondante en hivernage que dans un passé récent, cette espèce n'est pas facile à détecter en période de reproduction si ce n'est par l'audition de son chant. Niche au sein des grandes roselières. Les nicheurs ont un comportement territorial de fin février à juillet (parades, chant). Les juvéniles peuvent s'observer relativement facilement, en août principalement.
- Blongios nain** : niche dans des roselières inondées. Le chant est presque inaudible pour qui ne le connaît pas. Les preuves de reproduction les moins difficiles à obtenir sont l'audition du chant (à partir de la fin avril) et le nourrissage des juvéniles (deuxième quinzaine de juillet et première quinzaine d'août surtout).
- Bihoreau gris** : attention la dispersion des oiseaux peut intervenir dès la fin juin. Les oiseaux cantonnés de mars à juin sont des nicheurs possibles ou probables. Il faut suivre les cantonnements éventuels.
- Crabier chevelu, héron garde-bœufs, aigrette garzette, grande aigrette** : il faut suivre les cantonnements éventuels (avril à août). En juillet, de nombreux migrateurs d'aigrettes garzettes arrivent dans la région.
- Héron cendré** : il faut suivre les cantonnements éventuels (mars à juin). La couleur du bec (rose pour les reproducteurs), les transports de branchage sont à suivre de près même si ce ne sont pas des indices infaillibles. Les allers et retours des adultes près des colonies sont souvent faciles à détecter. Les manifestations sonores sont également de bons indices.
- Héron pourpré** : si l'espèce niche essentiellement dans les grandes roselières, elle peut aussi adopter un mode de reproduction arboricole. Il faut suivre les cantonnements éventuels (avril à juillet). La dispersion est sensible en août.
- Cigogne blanche** : niche près des zones humides, mais au printemps des migrateurs sont vus, même tardivement (jusqu'en juin), un peu partout. Les premiers couples se cantonnent à partir de février.
- Spatule blanche** : pour différentes raisons (étalement de la migration pré-nuptiale, individus immatures prolongeant leur séjour hivernal, dispersion des oiseaux nicheurs de Loire-Atlantique) des oiseaux sont présents toute l'année hors des zones de nidification. Toutes les observations doivent être consignées.
- Cygne tuberculé** : R.A.S..
- Tadorne de Belon** : La biologie de reproduction de l'espèce complique un peu les dénombrements. Les couples reproducteurs occupent un territoire d'alimentation, presque toujours distant de plusieurs kilomètres du site où est établi le nid. Après l'éclosion, les adultes mènent les poussins vers des zones d'élevage qui peuvent aussi être éloignées du site du nid. Les oiseaux non reproducteurs, qui peuvent néanmoins être appariés, restent grégaires pendant la période de reproduction. Il est donc recommandé de réaliser les comptages sur les zones d'alimentation, en précisant le nombre total d'individus, le nombre de couples et de mâles territoriaux, entre la mi-avril et la mi-mai.



Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004 - 2008

Canards de surface et fuligules : pour la plupart des espèces, les observations printanières en dehors des secteurs traditionnels de reproduction ne constituent pas en elles-mêmes des indices de reproduction. Seul un suivi peut permettre d'obtenir de tels indices. On ne connaît plus actuellement de secteur traditionnel de reproduction pour la **sarcelle d'hiver**. Les cantonnements du **canard colvert** s'effectuent très tôt après la fermeture de la chasse (avant ?). L'éventuelle reproduction du **canard pilet** doit faire l'objet de recherches suivies. Attention, le **fuligule morillon** niche très tard et des oiseaux peuvent stationner tard au printemps (mai voire juin) sur des sites où elle ne se reproduit pas. Pour le dénombrement des populations reproductrices, indiquer le nombre total d'individus présents et détailler le nombre de couples, de mâles ou femelles isolés, le nombre de mâles et femelles en petits groupes (5 ou moins).

Eider à duvet : cette espèce est susceptible de nicher sur bien des îlots mais seule la découverte du nid ou d'une nichée peut en apporter la preuve. Il y a beaucoup plus d'estivants que de nicheurs mais ils fréquentent les mêmes zones au printemps ! On ignore les relations entre ces estivants et la population reproductrice : futurs nicheurs locaux ou nordiques ?

Aigle botté : très discret. Suivre d'éventuels cantonnements.

Bondrée apivore : les parades sont bien visibles mais se déroulent dans un laps de temps très court en mai. Après une grande période de discrétion, les oiseaux deviennent plus visibles en juillet lors des nourrissages. L'envol des jeunes, très bref, à la mi-août permet également d'obtenir des preuves. Espèce très discrète.

Milan noir : visible de mars à juillet, le milan noir ne pose pas de problème dans sa zone d'abondance relative (44, 35 Sud, 56 Est littoral), étant peu discret en période de reproduction. Ailleurs, des individus peuvent être observés de passage (surveiller les cantonnements).

Circaète Jean-Le-Blanc : arrive en avril. Les jeunes s'envolent en août. Discret. Suivre les cantonnements.

Busard des roseaux : des oiseaux se promènent en période de reproduction. Une analyse du comportement permet d'identifier d'éventuels nicheurs. Suivre les cantonnements.

Busard Saint-Martin : voir le commentaire du busard des roseaux. Espèce discrète utilisant des milieux difficiles à prospector en période de reproduction telles que les grandes clairières forestières.

Busard cendré : plus démonstratif que le précédent. Une analyse du comportement permet d'identifier d'éventuels nicheurs. Suivre les cantonnements.

Autour des palombes : très discret. Les parades en fin d'hiver sont une des rares occasions de le contacter. Pour les oreilles fines, le cri des jeunes (mi-juin à mi-juillet) est caractéristique.

Épervier d'Europe : les jeunes s'envolent tard (de la fin juin à la fin août) et sont peu discrets.

Buse variable : les cris des jeunes à l'envol à partir de la mi-juin (et même après) permettent sans problème de recueillir les preuves de reproduction.

Faucon crécerelle : le transport de proie (pas toujours bien visible) ainsi que les manifestations bruyantes des jeunes volants sont les meilleurs moyens de prouver la reproduction de l'espèce.

Faucon hobereau : les cantonnements de la deuxième quinzaine d'avril ou de début mai sont suivis d'un grand calme. Il faut revenir après l'envol des jeunes (fin juillet à début septembre) et là, c'est beaucoup plus bruyant !

Faucon pèlerin : suivre les cantonnements dans les sites favorables aussi bien côtiers qu'intérieurs, à partir de février. Les jeunes sont très démonstratifs après l'envol.

Perdrix rouge et grise : attention aux lâchers !

Caille des blés : Il est recommandé de rechercher les chanteurs à la tombée de la nuit, entre la mi-mai et fin juillet. Un deuxième passage est nécessaire sur les sites où des chants ont été entendus.

Faisan de Colchide : attention aux lâchers ! Il existe néanmoins quelques populations sauvages bien établies comme dans les Monts d'Arrée (29).

Rôle d'eau : cette espèce peut se rencontrer en dehors des sites de reproduction de la mi-juillet au début avril. Il est possible de détecter les poussins à l'oreille. L'usage modéré de la repasse (60 secondes de repasse, 60 secondes d'écoute, 30 secondes de repasse et 30 secondes d'écoute) peut être utile pour révéler la présence de l'espèce dans les petites zones humides de l'intérieur de la Bretagne. Cette méthode peut aussi être employée de manière standardisée pour le dénombrement des nicheurs dans les sites plus vastes.

Marouette ponctuée : la marouette ponctuée arrive sur ses sites de reproduction à partir de la mi-mars. Le chant caractéristique est entendu essentiellement de nuit.

Rôle des genets : arrive à la mi-avril et chante plutôt de nuit, mais pas uniquement.

Poule d'eau : peut nicher loin de l'eau.

Foulque macroule : attention, les regroupements postnuptiaux débutent en juin. Il convient de suivre les plans d'eau tôt dans la saison afin d'acquiescer la certitude que les juvéniles observés en juillet sont bien nés sur place !



Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004 - 2008

Huïtrier pie : l'espèce niche presque exclusivement sur des flots où le nid n'est pas toujours facile à trouver. Les violentes alarmes des adultes sont caractéristiques.

Échasse blanche : la dispersion commence en juin et des familles peuvent alors être vues loin de leur site de nidification.

Avocette élégante : la dispersion commence en juin.

Oedicnème criard : la dispersion commence fin juin.

Gravelots : le comportement des nicheurs est normalement caractéristique (chant, alarme, manoeuvres de diversion, ...). Chez le **grand gravelot**, il n'est pas toujours facile de faire la différence entre des migrateurs nordiques et des nicheurs locaux, néanmoins le comportement de ces derniers est caractéristique.

Vanneau huppé : niche tôt. Des oiseaux peuvent être cantonnés dès février alors que les hivernants qui peuvent s'attarder en mars peuvent parader loin de leurs sites de nidification. L'occupation des sites sera donc à confirmer en avril.

Combattant varié : les secteurs où l'espèce parade (arènes) doivent être suivis (avec discrétion...).

Bécassine des marais : l'espèce se reproduit essentiellement dans des prairies très humides et pâturées. Les derniers migrateurs passent en avril. Le chant est souvent émis au crépuscule ou de nuit. Les alarmes très violentes sont sans doute le meilleur moyen de prouver la nidification : elles sont souvent émises du haut d'un support (poteau, pylône, ...). Le fait qu'une bécassine soit perchée est un très bon indice. Ceci vaut pour les autres limicoles (courlis, gambette,...).

Bécasse des bois : les taillis humides de nos forêts sont à prospecter mais la probabilité de la découvrir est bien mince d'autant que sa reproduction ne paraît pas régulière dans notre région. Les derniers hivernants disparaissent en avril et les premiers arrivent en octobre. Tout oiseau vu entre ces deux mois doit attirer notre attention.

Barge à queue noire : les parades sont le meilleur moyen de détecter les couples parmi les migrateurs et estivants.

Courlis cendré : l'espèce est bien détectée par son chant de février à avril. Il est nécessaire de contrôler l'éclosion à partir de la fin mai, les couples devenant alors très démonstratifs.

Chevalier gambette : les derniers hivernants disparaissent en avril alors que les premiers passages postnuptiaux démarrent en juin. L'analyse du comportement (parades en vol, individus perchés) permet de mettre en évidence la nidification. Au moment de l'incubation et de l'élevage des jeunes, le nombre d'adultes alarmant fournit une bonne estimation du nombre de couples. Attention à ne pas provoquer de dérangement prolongé.

Mouette rieuse : R.A.S..

Goélands brun, argenté et marin : R.A.S..

Goéland leucopnée : attention aux couples mixtes.

Mouette tridactyle : R.A.S..

Sternes et guifettes : Attention aux transports de nourriture à longue distance, l'indice D14 est à proscrire sauf à proximité du site de reproduction. La **sterne caugek** niche normalement au sein de colonies importantes. La **sterne pierregarin** peut nicher de façon isolée, mais les manifestations vocales des oiseaux permettent de repérer les éventuels reproducteurs.

Guillemot de Troïl, pingouin torda et macareux moine : ces espèces font l'objet de recherches spécifiques.

Pigeon biset : on ne recherchera que les couples nichant en milieu rupestre.

Pigeon colombin : les oiseaux migrateurs sont observés de fin septembre à début mai, mais bien des oiseaux locaux sont sédentaires.

Pigeon ramier : les derniers poussins s'envolent début octobre.

Tourterelle turque : la saison de reproduction est très longue.

Tourterelle des bois : espèce difficile à suivre, les derniers arrivants peuvent parfois croiser les premiers partants. Deux contacts sont nécessaires notamment dans les secteurs où l'espèce est moins abondante.

Coucou gris : cette espèce est très inégalement répartie et il est souvent nécessaire de vérifier les cantonnements en juin, les derniers migrateurs passant en mai et les premiers départs ayant lieu avant la fin juin. Les jeunes quémangent bruyamment.

Effraie des clochers : la saison de reproduction est très longue avec des envols jusqu'au début de l'automne (octobre). Les sites situés dans les bâtiments peuvent être découverts en questionnant les agriculteurs notamment.

Chevêche d'Athéna : les sites situés dans les bâtiments peuvent être découverts en questionnant les agriculteurs notamment. Les chants sont à rechercher en mars-avril et les familles à la fin du printemps (juin, juillet).

Chouette hulotte : les jeunes s'envolent à partir de la fin-avril et peuvent être entendus tardivement jusqu'en août.

Hibou moyen-duc : même commentaire que pour la hulotte.

Hibou des marais : les observations réalisées au printemps doivent faire l'objet d'un suivi. L'espèce nourrit souvent de jour (le matin ou le soir).



Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004 - 2008

Engoulevent d'Europe : à rechercher notamment sur les coupes forestières récentes, les landes rases et les pinèdes clairsemées. Le chant est généralement émis à partir de 22 h 30 en mai-juin. Les preuves de reproduction sont à rechercher en été (juillet-août). Les dénombrements doivent être réalisés entre début juin et mi-juillet. Deux visites sont recommandées. A chaque fois, prospecter le site à pied, durant 1h30 après le coucher du soleil ou 1h30 avant le lever. Noter sur carte la position des mâles chanteurs et de tous les autres contacts avec l'espèce.

Martinet noir : le fait de voir un martinet s'engouffrer dans une faille autorise la notation D13. Attention aux colonies rupestres comme à Fréhel (22).

Martin pêcheur : les derniers migrateurs disparaissent en avril et les premiers retours ont lieu vers la mi-juillet. Il faut suivre les cantonnements, les oiseaux étant assez bruyants (parades et familles notamment).

Guêpier d'Europe : suivre les cantonnements à partir de la fin avril.

Huppe d'Europe : les premiers oiseaux apparaissent en mars mais des migrateurs sont vus jusqu'à la fin avril. Il faut suivre les cantonnements par la suite, sachant que cette espèce peut estiver en dehors de son aire régulière de reproduction et, parfois, y nicher.

Torcol fourmilier : les données printanières sont rares et doivent faire l'objet d'un deuxième contrôle au minimum.

Pic cendré : les chants entendus en dehors de l'aire « normale » de reproduction (Nord de l'Ille-et-Vilaine) doivent être confirmés par un contact visuel.

Pic vert : R.A.S..

Pic noir : les envols des jeunes s'effectuent entre la mi-mai et la mi-juin. Attention, toutes les loges, même fraîches, ne sont pas utilisées pour la nidification.

Pic épeiche : les envols des jeunes s'effectuent entre la fin mai et la fin juin.

Pic mar : la connaissance de ses cris et chants est nécessaire pour détecter cette espèce sédentaire pas aussi rare qu'on le croit. La présence de vieux arbres à troncs crevassés (forêts, bois ou parcs) est constante. Les envols des jeunes s'effectuent entre la fin mai et la fin juin.

Pic épeichette : suivre les cantonnements.

Cochevis huppé : R.A.S..

Alouette lulu : chante à partir du début de l'hiver, mais des migrateurs peuvent être contactés jusqu'en avril (certains peuvent chanter). Chante plus de nuit au fur et à mesure de l'avancement du printemps. Cette espèce passe facilement inaperçue en dehors de son secteur d'abondance relative du sud-est de la région.

Alouette des champs : R.A.S..

Hirondelle de rivages : des oiseaux peuvent passer jusqu'en mai. Tout cantonnement printanier doit faire l'objet de recherches. Cette espèce est susceptible de nicher dans des milieux variés (carrière, tas de sables, murs de pierres sèches, talus, drains,...). Pour le recensement des populations, dénombrer les terriers apparemment occupés répondant aux critères suivants ;

- poussins, jeunes ou adultes observés à l'entrée ;
- traces de griffes à l'entrée ;
- traces de fientes à l'entrée ;
- terrier en état, mais l'utilisation ne peut être confirmée.

Ne pas prendre en compte les terriers s'il y a de la végétation ou des toiles d'araignées ou s'ils sont peu profonds.

Hirondelles rustique et de fenêtre : R.A.S..

Pipit des arbres : les migrateurs passent jusqu'au début mai, il faut donc faire un deuxième passage dans les secteurs où l'espèce est très localisée, dans le Finistère notamment.

Pipit farlouse : la confusion avec le pipit des arbres n'est pas si rare que cela, il faut bien faire attention d'autant que l'espèce est en déclin et doit manquer sur bien des cartes « intérieures » où elle était présente lors des enquêtes précédentes. L'essentiel du passage est discernable en mars et ne semble pas beaucoup déborder sur avril.

Pipit maritime : attention, l'espèce peut nicher intra muros dans certaines localités côtières. Le nombre de chanteurs sur un site n'est pas à confondre avec le nombre de couples nicheurs. Ces derniers peuvent être extrêmement discrets si le sexe-ratio est équilibré. Les dénombrements restent délicats à réaliser et à interpréter.

Bergeronnette printanière : il convient de distinguer les formes auxquels appartiennent les mâles (voir article de Dubois, Ornithos). Les femelles étant indiscernables, la notion de couple mixte n'a pas de sens.

Bergeronnette des ruisseaux : peut nicher sur des constructions urbaines, en Basse-Bretagne notamment.

Bergeronnette grise : il convient de distinguer les formes type et Yarrell quand c'est possible. Attention, il s'agit d'une espèce pouvant passer tardivement au printemps (début juin).

Troglodyte mignon, accenteur mouchet, rougegore familier : R.A.S.



Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004 - 2008

Rossignol philomèle : les données printanières obtenues en dehors de la Loire-Atlantique doivent faire l'objet d'un contrôle ultérieur.

Gorgebleue à miroir : R.A.S..

Rougequeue noir : l'espèce chante au passage jusqu'au début de mai alors que les reproducteurs ont repris leurs sites depuis mars. Dans les secteurs (Ouest breton) où l'espèce est localisée il convient de contrôler les cantons après la mi-mai.

Rougequeue à front blanc : les migrateurs passent jusqu'à la mi-mai alors que des reproducteurs peuvent s'installer à partir du début avril. Un contrôle est nécessaire surtout dans l'Ouest de la région où il semble que des chanteurs célibataires puissent stationner longtemps.

Tarier des prés : il existe encore beaucoup de confusions avec l'espèce suivante. Le tarier des prés arrive normalement lors de la deuxième quinzaine d'avril ou en mai. Les preuves de reproduction sont obtenues en juin ou juillet pour l'essentiel.

Tarier pâtre : R.A.S..

Traquet motteux : des nicheurs s'installent très tôt, peut être dès mars, alors que le passage dure au moins jusqu'à la fin mai. Les retours s'effectuent à partir de début août ce qui signifie que les observations de juin et juillet doivent être contrôlées avec précision.

Merle noir, grive musicienne, grive draine : R.A.S..

Bouscarle de Cetti : R.A.S..

Cisticole des joncs : à partir du début de l'été des oiseaux commencent à se disperser et à chanter sur des sites inoccupés au printemps, ils peuvent y nicher, l'envol des juvéniles intervenant très tard, jusqu'en octobre.

Locustelle tachetée : le passage est illustré par des chanteurs entendus dans des endroits atypiques au cours du mois d'avril et au début mai. Passé cette période, l'espèce est plus difficile à contacter d'autant qu'elle chante beaucoup la nuit.

Locustelle lusciniöide : un contrôle est nécessaire surtout sur les sites inhabituels.

Phragmite des joncs : l'espèce est susceptible de chanter un peu partout en migration jusqu'au début mai. Il faut contrôler à partir de la mi-mai.

Rousserolle effarvatte : l'espèce passe tardivement, jusqu'à la fin mai.

Rousserolle verderolle : quelques migrateurs chantent jusqu'à fin mai (tout début juin ?). Cette espèce nécessite un contrôle après cette date.

Rousserolle turdoïde : niche dans les roselières âgées. Un contrôle est nécessaire dans les secteurs où l'espèce est rare, même en Loire-Atlantique.

Hypolais polyglotte : l'espèce est rare ou localisée en Basse-Bretagne, néanmoins il faut veiller à contrôler les chants dans les secteurs inhabituels (après la fin mai).

Fauvette pitchou : ne niche que dans les landes à ajoncs. Quelques chanteurs peuvent être entendus en début de période sur des sites où l'espèce ne se reproduit pas. Le mois de juillet est une excellente période pour trouver des familles.

Fauvette babillarde : il faut veiller à contrôler tous les chants après la fin mai.

Fauvettes grisette, des jardins et à tête noire : R.A.S..

Pouillot de Bonelli : tous les chants pouvant évoquer cette espèce doivent faire l'objet d'un contrôle visuel. Un contrôle doit être opéré, quelques oiseaux pouvant chanter sans lendemain.

Pouillot siffleur : il faut veiller à contrôler les sites de chants après la fin mai. L'espèce chante en migration.

Pouillot vélocé : R.A.S..

Pouillot fitis : l'espèce chante beaucoup en migration en avril et mai. Il faut contrôler les chants après la fin-mai.

Roitelet huppé : R.A.S.

Roitelet triple-bandeau : les oiseaux chantent à partir de février mais il faut attendre le mois de mai pour avoir des éléments plus probants, de nombreux oiseaux chantant en fin d'hivernage ou en migration pré-nuptiale. Niche dans le lierre, il est souvent facile de détecter les chanteurs de passage quand ils sont dans des milieux non favorables.

Gobemouche gris : R.A.S..

Panure à moustaches : certains oiseaux peuvent être vus en fin d'hiver sur des sites où ils ne se reproduisent pas. Néanmoins, ces observations doivent faire l'objet d'un contrôle.

Mésanges à longue queue, nonnette, huppée, bleue et charbonnière : R.A.S..

Mésange noire : attention des hivernants peuvent stationner jusqu'en mars ou avril. Un contrôle après le 1^{er} mai est conseillé.

Sittelle torchepot : R.A.S..

Grimpereau des jardins : R.A.S.



Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 2004 - 2008

Grimpereau des bois : l'audition en 2003, en forêt de Paimpont, d'un oiseau dans un boisement mixte comprenant, notamment, de vieux résineux doit nous inciter à rechercher l'espèce de façon plus large que dans ses bastions traditionnels du Nord de l'Ille-et-Vilaine. Une confirmation visuelle est obligatoire en dehors des sites connus (ce grimpereau présente normalement un dessus plus roux et un dessous plus blanc que le grimpereau des jardins).

Loriot d'Europe : des migrateurs peuvent chanter jusqu'à la fin mai. Un contrôle est nécessaire après le 1^{er} juin.

Pie-grièche écorcheur : cette espèce arrive tardivement, à partir de début mai en général, et passe jusqu'au premiers jours de juin. Il faut effectuer des contrôles après le 15 juin en ayant bien à l'esprit que des oiseaux peuvent estiver sans se reproduire

Geai des chênes : R.A.S..

Pie bavarde : R.A.S..

Crave à bec rouge : cette espèce fait l'objet de recherches spécifiques.

Choucas des tours : surveiller d'éventuelles nidifications dans les arbres, en falaise voire en carrière.

Corbeau freux : dans les secteurs où l'espèce est rare, il convient de rechercher d'éventuelles corbeautières à partir des groupes observés dès février ou mars, mais attention quelques hivernants peuvent être encore en place.

Corneille noire : R.A.S..

Grand corbeau : visiter les carrières et les anciens sites. Les sites récents font l'objet d'un suivi.

Étourneau sansonnet : R.A.S..

Moineau domestique : R.A.S..

Moineau friquet : niche dans les murs comme dans les vieux arbres.

Pinson des arbres : R.A.S..

Serin cini : attention, des chanteurs peuvent être entendus à partir de la fin juin dans des secteurs où ils ne nicheront pas forcément.

Verdier d'Europe, chardonneret élégant, linotte mélodieuse : R.A.S..

Becroisé des sapins : cette espèce est difficile à cerner même s'il est probable qu'elle se reproduit de façon plus ou moins régulière dans un certain nombre de grands massifs bretons. Tous les cas de reproduction ont été obtenus dans des pinèdes (*Pinus sylvestris*), mais il ne faut pas négliger les vieilles pessières. Les derniers migrateurs partent en mars et les premiers arrivent en juin (mai ?) mais il faut savoir que l'espèce peut nicher en hiver.

Bouvreuil pivoine : R.A.S..

Grosbec cassenois : les derniers migrateurs partent dans la première quinzaine d'avril et les oiseaux vus ultérieurement ont de très bonnes chances d'être nicheurs sur place. Reste à en obtenir la preuve et la bonne connaissance des cris de l'espèce est alors indispensable.

Bruant jaune : R.A.S..

Bruant zizi : attention, l'espèce est localisée à l'intérieur en Basse-Bretagne.

Bruant des roseaux : l'installation de l'espèce dans des milieux secs semble avoir fait long feu depuis les années 70. Néanmoins, il convient de suivre éventuellement ce phénomène.

Bruant proyer : le cycle de présence et la répartition de l'espèce en Bretagne ne sont pas très clairement établis actuellement. Des indices récents d'augmentation dans le Finistère conjugués à des observations printanières dans les Côtes-d'Armor appellent à beaucoup de vigilance. Toutes les observations en dehors des secteurs d'abondance de la Loire-Atlantique et de la baie d'Audierne doivent être suivies et contrôlées.

NOTA :

L'ouvrage « Bird monitoring methods » de Gilbert, G., Gibbons, D.W. & Evans, J. (1998) publié par RSPB, BTO, WWT, JNCC, ITE et le Seabird Group, fournit de précieuses informations complémentaires sur les méthodes de dénombrement des oiseaux.